



LIVRET D'ACCUEIL

Le Chœur Saint Germain est très heureux de vous accueillir.

1. Présentation

Le Chœur Saint-Germain est avant tout dédié à l'interprétation de la musique sacrée. Il a été créé en 2004 sur la Paroisse St Germain par le père Cordonnier, curé de cette époque et M. Jean Claude Pelletier animateur d'Arts Cultures et Foi de Saint-Germain-en-Laye.

Le Chœur s'est organisé en association loi de 1901 depuis juillet 2011 : il fonctionne grâce à la cotisation annuelle versée par les choristes.

Il comprend un bureau de 8 membres élus lors de l'assemblée générale annuelle qui se déroule dans la première quinzaine de janvier : tous les choristes sont invités à être présents ce lundi soir au cours duquel la répétition est plus courte pour en permettre le déroulement.

Chaque choriste peut se présenter sur la liste des futurs élus dès lors qu'il a acquitté normalement sa cotisation annuelle.

Les membres actuels du bureau sont depuis le 1^{er} janvier 2016 :

- Gérard Pagès : Président (Basse)
- Pierre Albisetti : co-président (Basse) ancien président,
- Bob Sénémaud : trésorier (Ténor)
- Jean-Paul Michel : trésorier adjoint & sonorisation(Basse)
- Nicole Roussot : secrétaire du bureau (Alto)
- Véronique Bonamy : site internet (Soprane)
- Blandine Fortin : relations extérieures (Soprane)
- Dominique Rignault : Logistique (Basse)

Le Chœur est conduit et animé sur le plan musical par Laudine Belliard, chef de Chœur depuis sa création.

Il est composé actuellement d'une centaine de choristes : 40 alti, 36 sopranes, 14 basses et 13 ténors.

Lors des répétitions, il est accompagné depuis plusieurs années par une pianiste de haut niveau, Pei chih Lai, qui est présente une heure et demie chaque lundi.

2. Le travail du Chœur :

Les répétitions sont hebdomadaires. Le Chœur se réunit chaque lundi hors vacances scolaires, de 20 heures à 22 heures, salle Sainte-Anne dans le presbytère de l'église Saint Germain, 4 Place du Général de Gaulle.

En fonction des progrès dans le programme, des répétitions supplémentaires peuvent avoir lieu, principalement dans les semaines précédant les concerts.

Une assiduité réelle aux répétitions est demandée au choriste. La participation aux concerts est conditionnée par une présence minimum aux deux tiers des répétitions annuelles et à la Générale.

Le choriste s'engage à effectuer un travail personnel entre les répétitions (notamment à l'aide du CD de travail) et à avertir notre chef de Chœur, Laudine Belliard en cas d'absence prévisible

Chaque choriste est appelé à participer activement et bénévolement aux manifestations organisées par le Chœur : diffuser des affiches et flyers des concerts, rechercher des sponsors pour financer les concerts, inviter largement ses connaissances aux concerts du Chœur, bien sûr, mais aussi ceux organisés sur la paroisse Saint-Germain par Arts Cultures et Foi.

Les œuvres travaillées durant l'année sont choisies par le chef de Chœur et le bureau.

Le Chœur Saint Germain travaille cette année les œuvres suivantes :

- la Messe brève d'Antonio Lotti
- l'Alleluia de la cantate « der Herr ist mit mir » de Dietrich Buxtehude
- 18 chants de Noël
- Le Requiem de Gabriel Fauré

3. Concerts, récitals, animations

Le Chœur se produit à plusieurs reprises au cours de l'année :

- Il anime deux messes paroissiales, une à l'automne et l'autre au printemps au cours desquelles il chante une œuvre travaillée ainsi que les chants liturgiques du dimanche.

- Il participe également en mode réduit (8 choristes en principe) à la messe annuelle dite des Artistes qui se déroule un samedi de novembre à la chapelle du musée Maurice Denis.
- Il chante des Noëls dans la période de l'Avent
- Il donne un ou plusieurs concerts au printemps

Le Chœur peut être amené à s'associer à d'autres chœurs régionaux pour interpréter certaines œuvres travaillées en commun. Cette année, nous nous associons au Chœur des Abbesses pour le Requiem de Fauré Un partenariat avec une chorale allemande est programmé fin 2017 et mi 2018.

4. Programme 2016-2017

Les rendez-vous du Chœur, pour cette année, sont les suivants :

Messe brève de LOTTI

Alleluia de la cantate Der Herr ist mit mir BUXTEHUDE

- Dimanche 16 octobre 2016 Messe Paroissiale de 11h30 en l'Eglise Saint-Germain - St Germain-en-Laye
- Samedi 12 Novembre 2016 Messe des artistes Chapelle du Musée du Prieuré - St Germain-en-Laye
- Dimanche 23 Avril 2017 Messe Paroissiale de 10 h en l'Eglise Saint-Germain - St Germain-en-Laye



Noëls traditionnels

- Samedi 10 décembre 2016 à 15 h Concert de Noël en l'Eglise Saint-Germain - St Germain-en-Laye



Requiem de FAURÉ

- Vendredi 19 mai 2017 en l'Eglise Saint Germain - St Germain-en-Laye
- Samedi 20 mai 2017 au Temple de Pentemont, 106 rue de Grenelle Paris 7ème

5. Renseignements pratiques :

Tout nouveau choriste rentre au Chœur pour une période d'observation mutuelle de 1 mois qui permet de s'assurer que les attentes de chacun sont respectées.

Au-delà de cette période, il s'acquitte de la cotisation prévue (70€ en 2016).

Les partitions peuvent être achetées auprès de Bob Sénémaud.

Les CD de travail peuvent être obtenus auprès de Laudine Belliard.

Le Chœur dispose d'un site internet : choeursaintgermain.fr dont la partie réservée aux choristes est accessible par mot de passe délivré par notre webmaster, Véronique Bonamy (soprane) membre du bureau. Vous y trouverez de nombreuses informations utiles.

En entrant au Chœur, afin de recevoir les informations hebdomadaires du chef de chœur et du bureau adressez vos coordonnées (pupitre, nom, prénom, adresse postale, adresse mèl et téléphone) ainsi qu'une photo portrait numérique de bonne dimension à : choeursg@gmail.com. ...

A l'adresse <http://www.choeursaintgermain.fr/membre/association/statuts/> vous trouverez nos statuts et règlement intérieur que nous vous invitons à lire.

Pour financer ses activités, notre Chœur peut recevoir, outre les cotisations, des dons des choristes et de sponsors extérieurs. Ces dons donnent lieu à délivrance d'un reçu fiscal.

6. Informations complémentaires !

Chaque membre du bureau se tient à votre disposition en permanence : Nicole Roussot est plus particulièrement désignée pour vous apporter toute information complémentaire et précision qui pourrait vous manquer

Notre souci est de vous rendre l'intégration dans le Chœur et dans votre pupitre le plus agréable et le plus aisé : n'hésitez pas à nous questionner.

Le bureau du Chœur Saint Germain.



Véronique
BONAMY



Blandine
FORTIN



Nicole
ROUSSOT



Pierre
ALBISETTI



Jean-Paul
MICHEL



Gérard
PAGÈS



Dominique
RIGNAULT



Bob
SÉNÉMAUD